

[Text]

41.15.(v), the review board criteria have been lessened. The cost of making and marketing the medicine is considered only an additional factor.

Does the Minister feel such criteria are important enough to be included in the proposed subsection above, which is about pricing determination factors?

Mr. Andre: The reason this was done was that my feeling was that these four factors, (a), (b), (c), (d), are sufficient. But in the event, in some circumstances, they are not, one can then go and look at costs.

This is not proposed as a profit control mechanism, where, unlike a public utilities board or CRTC, you do look at costs, because the object is to set the rate that provides that utility's rate of profit. The drug prices review board is not in the profit-setting business. It is in the business of keeping prices in control. But in the event that the information—the factors identified in (a), (b), (c), and (d)—comes out, then it provides that under proposed section 6 it could take those into account. That is the intent.

• 1725

Mrs. Killens: I hope the Minister will accept an amendment on that.

Mr. Andre: Yes. It is worth pointing out that proposed subsection 41.15 (6)(b) is pretty broad. It says:

(b) such . . . factors as are prescribed, or in the opinion of the Board, are relevant in the circumstances.

In other words, they can look at anything.

Mrs. Killens: What criteria will the drug prices review board—

The Chairman: Madam Killens, if I might interrupt—and I can come back to you in just a second—perhaps it is appropriate again to check the schedules. We have asked the Minister and he is flexible. I am wondering about the members. Are you all okay for a bit of time yet? I am chairing another meeting at 6 p.m., and that is the only reason I interrupt on that. Therefore, I would like to get away just a few moments before 6 p.m.

I think it is appropriate that the whole committee stay as a steering committee for a few moments afterwards. I say that only inasmuch as the steering committee itself cannot recommend to our clerk; it has to be ratified by the whole committee. We need to ascertain some decisions so he can do some work when we go away from here.

Having said that, let us try to do everything we can question-wise, so we are out of here by around 5.45 p.m. or 5.50 p.m. We may not even go that long.

Madam Killens, perhaps you would proceed. I see Brian White is signalling the floor; I have a question; David Orlikow would like to question.

Madam Killens.

[Translation]

phé dont vous avez fait mention, 41.15 v), les critères que devra appliquer le conseil d'examen sont moins nombreux. Les coûts de fabrication et de commercialisation des médicaments sont envisagés uniquement comme des facteurs additionnels.

Le ministre ne croit-il pas que ces facteurs ont suffisamment d'importance pour être inclus dans le paragraphe mentionné ci-dessus, qui porte sur les facteurs de fixation du prix?

M. Andre: On n'en tient pas compte pour la simple raison que ces quatre facteurs, a), b), c), d), sont suffisants. Quoiqu'il en soit, s'ils se révèlent insuffisants, dans certaines circonstances, on pourra toujours vérifier ces coûts.

Ce qui est proposé, ce n'est pas un dispositif de contrôle de bénéfiques, ou, au contraire d'une régie des services d'utilité publique ou du CRTC, il faut vérifier les coûts, l'objectif étant d'établir les tarifs en fonction des taux de bénéfiques de ces services. Le conseil d'examen du prix des médicaments n'aura pas pour mandat de fixer le niveau des bénéfiques, mais de garder l'oeil sur les prix. Si les renseignements—les facteurs énoncés en a), b), c), d)—sont divulgués, il est prévu, au titre de l'article 6, qu'on doit en tenir compte. Voilà l'intention.

Mme Killens: J'espère que le ministre acceptera un amendement à cet égard.

M. Andre: Oui. Il convient de noter que l'alinéa proposé 41.15 (6)b) est assez large. Je vous le cite:

b) tels autres facteurs qu'il estime pertinents ou qui peuvent être prescrits.

En d'autres termes, le Conseil peut tenir compte de tout ce qu'il veut.

Mme Killens: Quel critère le conseil d'examen du prix des médicaments pourrait-il . . .

Le président: Excusez-moi, madame Killens, je vous redonnerai la parole dans quelques secondes. Je voudrais vérifier l'emploi du temps du comité. Le ministre comparait et il est prêt à se montrer souple. Je demande cependant quelle est la situation des membres du comité. Est-ce que tout le monde peut rester encore un peu? En ce qui me concerne, je préside une autre réunion à 18 heures, et c'est la seule raison pour laquelle j'interviens à ce moment-ci. Il faudrait que je parte quelques minutes avant 18 heures.

Par ailleurs, il serait opportun que tout le comité reste quelques instants après cette réunion afin de siéger en tant que comité directeur. En effet, le comité directeur doit voir ses recommandations ratifiées par tout le comité. Il convient de préciser les intentions du comité de façon à ce que tout le monde sache à quoi s'en tenir une fois la réunion terminée.

Pour ce qui est des questions, essayons donc de faire en sorte que nous ayons terminé pour 17h45 ou 17h50. Peut-être n'avons-nous même pas à aller jusque là.

Madame Killens, vous poursuivez votre intervention. Je vois que Brian White me fait des signes; j'ai une question moi-même; David Orlikow a des questions.

Madame Killens.